



27 février 2026

COMMUNICATION INDEX F/H

Chaque année, les entreprises sont invitées à mesurer leur performance en matière d'égalité professionnelle et à publier le résultat de leur « index égalité Femmes Hommes » sur leur site Internet.

Cet index est composé de cinq indicateurs, traitant :

1. Des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes – *Score 36/40*
2. Des proportions de femmes et d'hommes augmentés – *Score 20/20*
3. Des proportions de femmes et d'hommes promus – *Score 15/15*
4. Du pourcentage de femmes augmentées à leur retour de congé maternité – *Score 15/15*
5. Du nombre de femmes et d'hommes parmi les 10 plus hautes rémunérations de la société – *Score 0/10*

Pour l'année 2025, notre société a atteint le score de 86 sur 100.

Nous restons déterminés à améliorer ce score en orientant notamment nos actions sur le thème de la mixité des métiers dans certaines filières et de l'accès des femmes aux plus hauts niveaux de responsabilité, et donc de rémunération, dans nos entreprises.

Nous sommes en effet depuis toujours convaincus que la mixité est un levier de performance et d'attractivité puissant.

Il est de notre responsabilité de continuer à promouvoir les métiers de la construction auprès des femmes, notamment dans les écoles, d'aider nos collaboratrices à s'épanouir dans le Groupe et ainsi leur permettre de réaliser des parcours professionnels ambitieux.